



Chronique sur l'implication



Pourquoi t'impliquer

SUPPORTER UNE CAUSE en te portant à la défense de valeurs et de principes qui te tiennent à cœur et qui répondent aux intérêts et aux besoins de ta collectivité.

AIDER TA COMMUNAUTÉ en soutenant des activités et des projets qui bénéficieront à ta région sur le plan social, culturel, économique ou politique. Par exemple, tu peux **SOUTENIR UN ORGANISME** qui œuvre pour une cause importante à tes yeux.

CHANGER LES CHOSES en influençant les décisions et en donnant ton point de vue, en partageant tes idées et ta vision, depuis les orientations d'une association jusqu'aux politiques gouvernementales.

PARFAIRE TES COMPÉTENCES en apprenant à intervenir publiquement, à te faire comprendre et à comprendre les autres, à développer ton leadership; mais aussi apprendre à gérer un budget, à organiser une activité, à rechercher du

financement, à travailler avec les médias, etc.

DÉVELOPPER TON RÉSEAU DE CONTACTS pour mieux servir les intérêts d'une cause et d'un organisme, tout en ayant l'occasion de développer un réseau de relations personnelles et de t'ouvrir à plus d'opportunités sur le plan social et professionnel.

ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE en apprenant le fonctionnement des instances et des institutions, en connaissant mieux les rouages de la démocratie et la dynamique de la société, tout en apprenant à travailler en équipe et à développer sa capacité d'adaptation.

APPRENDRE À CONNAÎTRE UN MILIEU pour être capable d'évoluer dans un secteur d'activité, de connaître les enjeux qui y sont reliés et les acteurs qui interviennent.

Les différentes façons de participer à une organisation

PARTICIPER AUX DÉCISIONS des instances de l'organisme, en siégeant à un conseil d'administration, un conseil exécutif ou à divers comités. Le statut de décideuse et de décideur représente un certain niveau de responsabilités. Son rôle est notamment de prendre des initiatives, d'élaborer les budgets et de proposer des orientations en vue d'administrer l'organisme.

DEVENIR MEMBRE en payant, le cas échéant, ta cotisation. Le simple fait d'être membre d'une organisation est une bonne façon de commencer son engagement. En effet, ce type de participation permet de mieux connaître l'organisme, d'avoir accès à l'information et aux formations, sans nécessairement assumer des responsabilités trop importantes. Les membres décident des grandes orientations et nomment les

membres du conseil d'administration lors des assemblées générales annuelles et spéciales. Un membre peut éventuellement se faire élire sur les instances de l'organisme.

Selon la nature de l'organisme...

FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ ORGANISATEUR pour participer ponctuellement dans les activités d'un organisme, notamment la réalisation d'événements spéciaux, tels que les festivals, les épreuves sportives, les rassemblements politiques, etc. La participation à l'organisation de ces événements est généralement temporaire, mais elle peut être périodique.

FAIRE DU BÉNÉVOLAT en effectuant des tâches sans rémunération et sur une base volontaire, que ce soit en intervenant directement auprès des personnes ou en participant à l'organisation d'événements et d'activités diverses. Le bénévolat peut se limiter à un simple coup de main lors d'un événement ou se déployer dans un soutien prolongé auprès de personnes en difficulté, tâche pouvant exiger des compétences et une formation spécifique.

FAIRE DU VOLONTARIAT en s'engageant gratuitement à temps plein pour un projet, parfois à l'étranger, et pour une période

Cette chronique t'a donné le goût d'en savoir un peu plus sur l'implication? Tu as besoin d'aide pour trouver un organisme dans lequel tu pourrais t'impliquer? Contacte:

Hélène Coulombe
Agente de participation citoyenne
Forum jeunesse Côte-Nord
Tél. : (418) 589-2806
Sans frais : 1 877 463-5781
helenecoulombe.fjcn@cogocable.ca
www.forumjeunessecotenord.org

déterminée à l'avance. De tels projets nécessitent parfois une plus grande préparation et de la persévérance. Cela demande un grand sens du dévouement et bien souvent une bonne dose de courage.

FAIRE DU MILITANTISME en oeuvrant en faveur d'une cause précise ou en défendant les intérêts collectifs d'un groupe d'individus, avec la préoccupation constante de convaincre un maximum de personnes et d'influencer les décideurs. Le militantisme se définit par des actions de sensibilisation et de formation, par la distribution de matériel informatif, par la mobilisation pour des événements et par des actions de pressions auprès des autorités, comme les manifestations et les interventions publiques.

EFFECTUER UN DON est souvent la façon de soutenir un organisme lorsqu'on ne peut pas s'y consacrer d'avantage et que le financement de cet organisme est basé sur la contribution d'individus. Parfois, il s'agit d'une aide financière contribuant à la réalisation d'une activité ou d'une action précise. Il est alors impossible de réellement prendre part aux décisions.



Cette chronique a été extraite du Guide de l'engagement, Tant de façons de prendre_sa_place!, réalisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal.